

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français

SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 28 juin 2019

ADOPTION DU PLAN
DE DEPLACEMENT
D'ADMINISTRATION
DU POLE
METROPOLITAIN

L'an deux mil dix-neuf le vingt-huit juin à douze heures trente, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

N° CS2019-25

Convocation du : 21 juin 2019

Secrétaire de séance : Claude MANILLIER

Nombre de délégués
titulaires

en Exercice : 43

Nombre de délégués

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Jean-Luc SOULAT – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude MANILLIER – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Jean-François CICLET – M. Louis FAVRE

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Guillaume MATHELIER – M. Denis LINGLIN, suppléant de M. Daniel RAPHOZ – M. Jean-Luc BOQUET, suppléant de M. Antoine VIELLIARD – Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de M. Patrick PERREARD

• Délégués représentés :

M. Marc MENEGHETTI donne pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES – Mme Muriel BENIER donne pouvoir à M. Christophe BOUVIER

- **Délégués excusés :**

**M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL –
M. Guillaume MATHÉLIER – Mme Muriel BENIER –
Mme Aurélie CHARILLON – Mme Judith HEBERT –
M. Daniel RAPHOZ – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc
MENEGETTI – M. Sébastien MAURE – M. Patrick
PERREARD – M. Régis PETIT**

ADOPTION DU PLAN DE DEPLACEMENT D'ADMINISTRATION DU POLE METROPOLITAIN

Depuis fin 2018, le Pôle métropolitain est compétent en matière de « nouvelles mobilités ». A ce titre, il accompagne la réalisation de plan de mobilités pour les établissements publics ou privés de son périmètre.

Dans une démarche d'exemplarité, le Pôle s'est engagé dans la définition de son plan de mobilité ou plan de déplacements d'administration (PDA). Sur la base du diagnostic, des actions portant sur la promotion des moyens et usages de transports alternatifs à la voiture individuelle, à l'utilisation des transports en commun, au covoiturage et à l'autopartage, à la marche et à l'usage du vélo, à l'organisation du travail, au télétravail ont été définies et inscrites dans une banque d'actions.

La banque d'actions doit contribuer à la réduction des déplacements domicile-travail et professionnels des agents et des élus du Pôle. La mise en œuvre du PDA du Pôle métropolitain se déroule en plusieurs étapes :

- mai / juin 2019 : dans le contexte d'emménagement du Pôle métropolitain à proximité de la gare d'Annemasse et du challenge Mobilité du 6 juin 2019, le Pôle métropolitain a initié plusieurs solutions à destination de ses agents : mise à disposition de titres de transports en commun, règlement de stationnement favorisant le covoiturage, actions de sensibilisation et de formation ;
- septembre 2019 : mise en place du télétravail et incitation au covoiturage pour les réunions des élus ;
- à partir de janvier 2020 : développement de systèmes de visioconférences, possibilités de tiers-lieux entre collectivités publiques, éventuelle mise en place d'un forfait mobilité durable (selon les évolutions réglementaires) et poursuite des différentes actions de sensibilisation et de formation

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOPTE** le plan de déplacements d'administration (PDA) du Pôle métropolitain du Genevois français ci-annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mettre en œuvre le plan d'actions tel que défini ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le **09 JUL. 2019**

Publié ou notifié le

09 JUL. 2019

Le Président,
Jean DENAIS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean DENAIS", is written over the bottom right portion of the seal.